

la phrase

« On nous mène en bateau, l'état nous fait mourir alors que nous sommes des forces vives de la France. »

Nicolas Brouant est en colère, depuis des mois. Le patron de la discothèque The New Vegas à La Croix-en-Touraine ronge son frein, dépité de voir son

établissement et ceux de ses collègues fermés. Les aides jusqu'à 15.000 € par mois ?

« On nous mène en bateau. L'aide pour les mois de juin, juillet et août est arrivée en octobre. Pour certains,

seulement début novembre. Alors qu'on aurait dû toucher celle pour septembre, octobre

et novembre. » Une aide qui ne s'est débloquée que parce que les syndicats se sont mobilisés. Et qui ne concerne que les charges fixes.

Si, à sa connaissance, aucune discothèque n'a encore été liquidée en Indre-et-Loire, il explique que sur l'ensemble de la France « cent

discothèques ont déjà disparu » depuis le premier confinement et que « trois cents autres sont aux portes des tribunaux de commerce ».

Inquiet face à la multiplication des fêtes privées, Nicolas Brouant s'inquiète aussi de l'argent qui y circule. *« Il y a un monde à deux vitesses. Là, on redonne le monde de la nuit à tous ceux contre qui on s'est battu : les mafieux. On avait vraiment assaini le milieu. »*

Pas question pour lui de *« rouvrir à n'importe quel prix »*. Il le sait. *« On veut rouvrir dans de bonnes conditions et essayer de trouver des solutions. En ville, les établissements sont transformables. Mais pas à la campagne, comme moi. »*

En attendant, ces patrons se mobilisent. Et préparent des actions.